

La Présidente

ARRETE portant délégation partielle de fonction et de signature

La Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,

Vu l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.3124-1 et suivants et R.3124-1 du Code de la commande publique,

Vu la délibération du Conseil de l'Eurométropole n°45 en date du 24 septembre 2021 autorisant le lancement d'une procédure de concession de service public relative à la rénovation, l'entretien, et l'exploitation de l'aire de service d'Ostwald-Est.

## Arrête

## Article 1er:

Je donne délégation partielle de fonction à Madame Béatrice BULOU, Vice-présidente, pour engager, au vu de l'avis de la commission prévue à l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, des négociations avec un ou plusieurs soumissionnaires dans le cadre de la procédure de concession de service public relative à la rénovation, l'entretien, et l'exploitation de l'aire de service d'Ostwald-Est.

## Article 2:

Cette délégation inclut la signature de l'ensemble des actes et courriers nécessaires à sa mise en œuvre et notamment la signature des courriers de convocation aux réunions de négociation, des courriers de demandes de nouvelles offres suite aux négociations, des courriers de questions posées aux candidats, des courriers d'information des candidats évincés, du courrier de notification, du courrier d'information du Préfet. Cette délégation n'inclut pas le choix de l'attributaire du contrat et la signature du contrat de concession de service public.

Transmis en Préfecture le : 1 6 FFV 2022 Affiché à compter du : 1 6 FEV 2022 Certifié exécutoire le : 1 6 FEV 2022

(article L 2131-1 et 2 du Code Général

des Collectivités Territoriales)

La Présidente

Pia IMBS

Affaire suivie par : DCPR - Service Partenariat





Ville et Eurométropole 1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex - France Téléphone: +33 (0)3 68 98 50 00 Courriel: courrier@strasbourg.eu Site internet: www.strasbourg.eu

Fait à Strasbourg, le 16 FEV. 2022

Imprimé sur papier recycle